



PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

## AVIS DE MARCHÉ

### Section I. Pouvoir adjudicateur

#### I.1 Nom et adresse

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna  
BP 16 - Havelu  
98600 UVEA  
Tél : 00 681 72 27 27  
Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

#### I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :

##### - L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna

Service des Finances – Cellule des marchés publics  
BP 16 – Havelu  
98600 WALLIS-ET-FUTUNA  
Tél : 00 681 72 11 16  
Courriel : [marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

- soit en accès direct à l'adresse suivante: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

#### I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

#### I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale y compris leurs subdivisions régionales ou locales

#### I.5 Activité principale

Services généraux des administrations publiques

### Section II. Objet de la consultation

#### II.1 Étendue du marché

Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'Administration Supérieure de Wallis et Futuna – Ile de Wallis

Numéro de référence : 2022-E-PA-02-00-SBL

#### II.2 Type de marché : Marché public de travaux

#### II.3 Codes CPV Principaux :

45261215-4 Travaux de couverture de panneaux solaires

09331000-8 Panneaux solaires

#### II.4 Lieux d'exécutions : 98600 – Île de Wallis

#### II.5 Informations sur les lots

Le marché comporte un lot unique. La dévolution en lots séparés, dans le cas particulier, risque de rendre techniquement difficile ou financièrement coûteuse l'exécution des prestations.

Le marché comporte une tranche ferme et 2 tranches optionnelles découpés comme suit :

Tranche ferme : 50 kWc en base

Tranche optionnelle 1 : 20 kWc supplémentaire sur la surface S1

Tranche optionnelle 2 : 20 kWc supplémentaire sur la surface S2

#### II.6 Critères d'attribution

Prix : 50 points

Valeur technique : 30 points

Délai : 20 points

## II.7 Variantes

La proposition de variantes portant sur le type d'onduleurs est autorisée.

La proposition d'une offre avec variante sera présentée dans un acte d'engagement distinct de celui de l'acte d'engagement de la solution de base sur lequel sera indiqué qu'il s'agit d'une proposition de variante.

Les candidats présenteront un dossier spécifique variantes comportant un sous-dossier particulier pour chaque variante qu'ils proposent.

Ils indiqueront, outre les répercussions de chaque variante sur le montant de leur offre de base :

- Les rectifications à apporter, éventuellement, au cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P),
- Les modifications du CCTP qui sont nécessaires pour l'adapter aux variantes proposées.

## II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Le marché sera financé sur un programme du budget de l'État au titre de « France Relance », dans le cadre du plan de Relance.

## II.9 Visite du site

Il ne sera pas organisé de visite des lieux. Toutefois si une entreprise souhaite se rendre sur place, elle pourra en faire la demande. Les candidats désirant se rendre sur le site pour effectuer la visite des lieux devront s'adresser à :

Monsieur Mateo Simutoga - Tél. : +681 72 11 10 Courriel : [mateo.simutoga@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:mateo.simutoga@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

Aucun frais de déplacement ne sera pris en charge par l'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna.

## Section III. Procédure

### III.1 Type de procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie aux articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique 2019 et des dispositions applicables dans les Îles Wallis et Futuna.

### III.2 Date limite de réception des offres : 21 février 2022 à 12h00 (heure de Wallis)

- Soit transmission papier contre récépissé ou par pli recommandé avec A/R auprès de :

**Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna**

Service des Finances – Cellule des marchés publics

BP 16 – Havelu

98600 WALLIS-ET-FUTUNA

Tél : 00 681 72 11 16

Courriel : [marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

- Soit transmission électronique

La transmission électronique des plis se fera uniquement sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n'est pas autorisée.

Les pièces de la candidature et celles l'offre, doivent être transmises en seule fois, lors d'un seul et même envoi. Elles feront l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique transmis par la plateforme de dématérialisation.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aussi, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un second dépôt par un même signataire (même identifiant) se substituera au premier : il y a donc lieu d'adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

La signature électronique des documents et du contrat, par le soumissionnaire, n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

**En raison de l'épidémie de COVID19, les jours et horaires d'ouvertures pourront être soumis à modification et/ou restriction. Aussi, il vous est conseillé de déposer vos offres sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr/> ou de nous contacter par téléphone (72.11.16) avant votre venue dans nos services.**

### **III.3 Délais de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section IV. Renseignements complémentaires**

### **IV.1 Procédure de recours**

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna

BP 600 - Mata'Utu - 98600 WALLIS

Tel.: 00 (681) 72.14.85 - Fax.: 00 (681) 72.14.86 - Courriel : [tamatautu@mail.wf](mailto:tamatautu@mail.wf)

**IV.2 Date d'envoi du présent avis** : 14 janvier 2022